

Pardon de St Yves de Tréguier – 22 mai 2016 – Homélie de la messe.

Fête de la Sainte Trinité.

Pr **8**, 22-31 ; Ps **8** ; Rm **5**, 1-5 ; Jn **16**, 12-15

En ouvrant cette année sainte, le pape François nous disait : *« Il y a des moments où nous sommes appelés de façon encore plus pressante, à fixer notre regard sur la miséricorde, afin de devenir nous aussi signe efficace de l'agir du Père.^[1] »*

Et il ajoute un peu plus loin que *« Dieu n'a pas voulu que l'humanité demeure seule et en proie au mal »*.

On peut dire que cette année jubilaire est en quelque sorte une porte sainte qui s'ouvre pour que l'humanité fasse l'expérience de la miséricorde du Seigneur.

Saint Yves, par sa vie, manifestait cette miséricorde du Seigneur. Les témoins sont nombreux pour l'affirmer ! Il illustre de façon lumineuse ce que nous avons entendu dans la première lecture du livre des Proverbes. C'est la Sagesse de Dieu qui parle : *« Le Seigneur m'a faite pour lui, principe de son action,... (...)... trouvant mes délices avec les fils des hommes »*.

La Sagesse de Dieu a trouvé ses délices avec Saint Yves, lui qui a eu une vie vraiment unifiée par la Trinité Sainte grâce au don du Saint Esprit dont parle Jésus dans l'Évangile de ce jour : *« Quand il viendra, lui, l'Esprit de vérité, il vous conduira vers la vérité tout entière »*.

Nous pouvons voir dans cette vérité, dont Jésus nous parle, le mystère de la Sainte Trinité. L'Esprit Saint nous fait connaître ce qui vient du Christ et ce qui vient du Christ vient aussi du Père.

Et comme l'écrit le pape François : *« Du cœur de la Trinité, du plus profond du mystère de Dieu, jaillit et coule sans cesse le grand fleuve de la miséricorde. Cette source ne sera jamais épuisée pour tous ceux qui s'en approcheront^[2] »*.

^[1] Bulle d'indiction de l'année jubilaire : Misericordiae Vultus n°3

^[2] Misericordiae Vultus n°25

Saint Yves était en profonde communion avec le Seigneur et son métier d'official, comme son ministère de prêtre, en était profondément imprégné. Ses décisions de justice étaient, d'après les témoins, ajustées à la volonté de Dieu. Comme l'exprime Saint Paul dans la deuxième lecture : « *Nous qui sommes devenus justes par la foi, nous vivons en paix avec Dieu...* ».

Par sa manière d'exercer la justice, par sa prédication et ses actions charitables, St Yves a manifesté la miséricorde du Seigneur pour le peuple qui lui était confié. Il pouvait dire comme Saint Paul : « *Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi* ^[3] ».

Comme Saint Yves, nous avons tous des responsabilités, petites ou grandes, en ce monde. Nous avons sans cesse à discerner et à prendre des décisions pour le bien de nos proches ou de ceux qui nous sont confiés, que ce soit dans notre vie privée comme dans notre vie publique.

Nous avons à juger de ce qui est ou non conforme à la vérité. Et cette vérité, nous l'avons comprise, se trouve dans le cœur de Dieu. C'est en cherchant à être en communion avec Lui et à faire Sa volonté que nous pouvons approcher de cette vérité. C'est le défi permanent de toute existence humaine. J'ajouterai que les juristes ont une responsabilité spécifique dans cette recherche de la vérité !

Comme pour Saint Yves, c'est en ayant une vie de foi, prenant sa source dans la prière, nourrie par la méditation de la Parole de Dieu et de l'Eucharistie, une vie tournée généreusement vers les autres, c'est ainsi que nous pouvons avoir le cœur assez pur pour manifester avec justesse la miséricorde du Seigneur.

C'est ce qu'écrivait le pape Benoît XVI dans Caritas in Veritate : « *Défendre la vérité, la proposer avec humilité et conviction et en témoigner dans la vie sont par conséquent des formes exigeantes et irremplaçables de la charité. En effet, celle-ci « trouve sa joie dans ce qui est vrai » (1 Co 13, 6)* ^[4] ».

^[3] Ga 3, 20

^[4] Caritas in Veritate n°1

Si j'insiste sur cet aspect de la vie de Saint Yves, c'est que nous avons aujourd'hui à surmonter dans la société des défis importants qui ne sont pas sans conséquences pour notre vie commune. Je pense en particulier à deux défis qui sont assez liés :

D'abord le relativisme dont Benoit XVI avait dénoncé les dangers dans *Caritas in Veritate* : Chacun sa vérité, il n'y aurait pas de vérité objective. Chacun ses convictions et sa croyance. L'essentiel serait d'être sincère et en cohérence avec ses idéaux... comme on l'entend parfois : "J'ai une foi, j'ai des valeurs, qui me correspondent."!

Malheureusement nous faisons l'expérience que ces idéaux ne vont pas tous dans le sens du respect de la vie et du bien commun de l'humanité, loin de là ! Nous, chrétiens, affirmons qu'il y a bien une vérité objective qui est source de vie pour l'humanité et Jésus incarne cette vérité quand il dit : « *Je suis le chemin, la vérité et la vie. Personne ne va vers le Père sans passer par moi* ^[5] ».

D'autre part, l'individualisme qui se manifeste de différentes manières : Je pense à cette conversation que j'avais eue avec un maire d'une ville importante qui me disait à quel point il était harcelé par des concitoyens qui ne pensaient qu'à leurs intérêts personnels et qui ne s'intéressaient pas du tout à la vie de la commune et aux défis qu'ils devaient surmonter ensemble.

Comme l'exprimait le pape François dans l'encyclique *Laudato Si* : « *En effet, on ne peut pas envisager une relation avec l'environnement isolée de la relation avec les autres personnes et avec Dieu. Ce serait un individualisme romantique, déguisé en beauté écologique, et un enfermement asphyxiant dans l'immanence* ^[6] ».

De fait, on est davantage porté aujourd'hui à porter plainte contre tout ce qui entrave notre liberté individuelle mais sans penser que le bien commun nécessite justement une certaine entrave à notre liberté individuelle. Nous avons des droits et il est normal qu'ils soient respectés, mais nous avons aussi

^[5] Jn 14, 6

^[6] *Laudato Si* n°119

le devoir de nous mettre au service du bien commun. Ce dernier passe avant notre bien propre !

Nous ne sommes pas à l'abri de cette mentalité ambiante et nous avons sans cesse besoin de nous convertir pour nous détacher de tout individualisme, de tout repli sur nous-mêmes.

L'homme qui se met au centre reste pauvre et blessé. C'est l'amour de la Trinité qui le décentre de lui-même et l'ouvre à l'amour des autres.

Saint Yves nous donne en ce sens un exemple marquant. Dans sa vie, on voit comme une progression. Il s'est décentré de lui-même au point de vivre comme un pauvre dans les dernières années de sa vie. Son bien-être, sa vie personnelle, ne comptait plus à ses yeux. Seul comptait le bien des pauvres qu'il habillait, qu'il recevait chez lui, qu'il nourrissait. Seule comptait pour lui aussi une justice vraiment équitable au risque de résister, à ses dépens, aux pressions des plus riches ou des plus influents.

Nous avons besoin d'accueillir pleinement la grâce de l'Esprit Saint dans une vie de prière renouvelée, dans une méditation assidue de la Parole de Dieu et une vie sacramentelle afin d'être capable de nous décentrer de nous-mêmes, de mettre, comme Saint Yves, le Christ au centre de notre vie, afin d'être pleinement, par amour, au service des autres.

Saint Yves était officiel, « avocat des pauvres » comme on dit, mais il était aussi prêtre. Les témoins nous disent qu'il passait des heures au confessionnal pour donner le pardon du Seigneur.

En cette année de la Miséricorde, nous avons besoin de retrouver le sens du pardon.

Comme l'écrit le pape François : *« Le temps est venu pour l'Église de retrouver la joyeuse annonce du pardon. Il est temps de revenir à l'essentiel pour se charger des faiblesses et des difficultés de nos frères. Le pardon est une force*

qui ressuscite en vie nouvelle et donne le courage pour regarder l'avenir avec espérance^[7] ».

Il est parfois très difficile de pardonner, surtout quand la blessure a été profonde et plus encore lorsqu'il n'y a pas de demande de pardon, pas de regret sincère. L'année jubilaire est un moment privilégié pour accueillir la grâce de l'Esprit Saint qui, seul, peut nous aider à faire un pas vers ceux qui nous ont blessés ou que nous avons blessés.

Nous devons prier pour que le désir du pardon puisse nous habiter et habiter la personne qui nous a fait du mal. Il y a tellement de situations où nous essayons d'oublier. Ce n'est pas une solution. Le pardon n'efface pas le souvenir de ce qui s'est passé mais va bien au-delà en permettant à Dieu de nous réconcilier avec nous-même et avec les autres.

En cette année sainte, des occasions nous sont données aussi pour découvrir ou redécouvrir le sacrement de pénitence et de réconciliation en allant rencontrer un prêtre.

Ce n'est pas rien de pouvoir se libérer de son fardeau dans les mains du prêtre qui, comme Saint Yves, a reçu justement le don de Dieu de nous manifester sa miséricorde. C'est la grâce du baptême qui est alors renouvelée dans notre vie. Ne laissons pas passer cette année jubilaire sans recevoir cette grâce du sacrement du pardon qui est une source de joie et de paix intérieure.

En ce grand pardon de Saint Yves, célébré en la fête de la Sainte Trinité, que l'Esprit Saint nous conduise « *dans la vérité tout entière* » et nous donne la joie de manifester pleinement sa miséricorde « *qui console, pardonne et donne l'espérance^[8]* » dans un monde qui en a tant besoin.

Amen

✠ **Laurent DOGNIN**
Évêque de Quimper et Léon

^[7] Misericordiae Vultus n°10

^[8] Misericordiae Vultus n°3